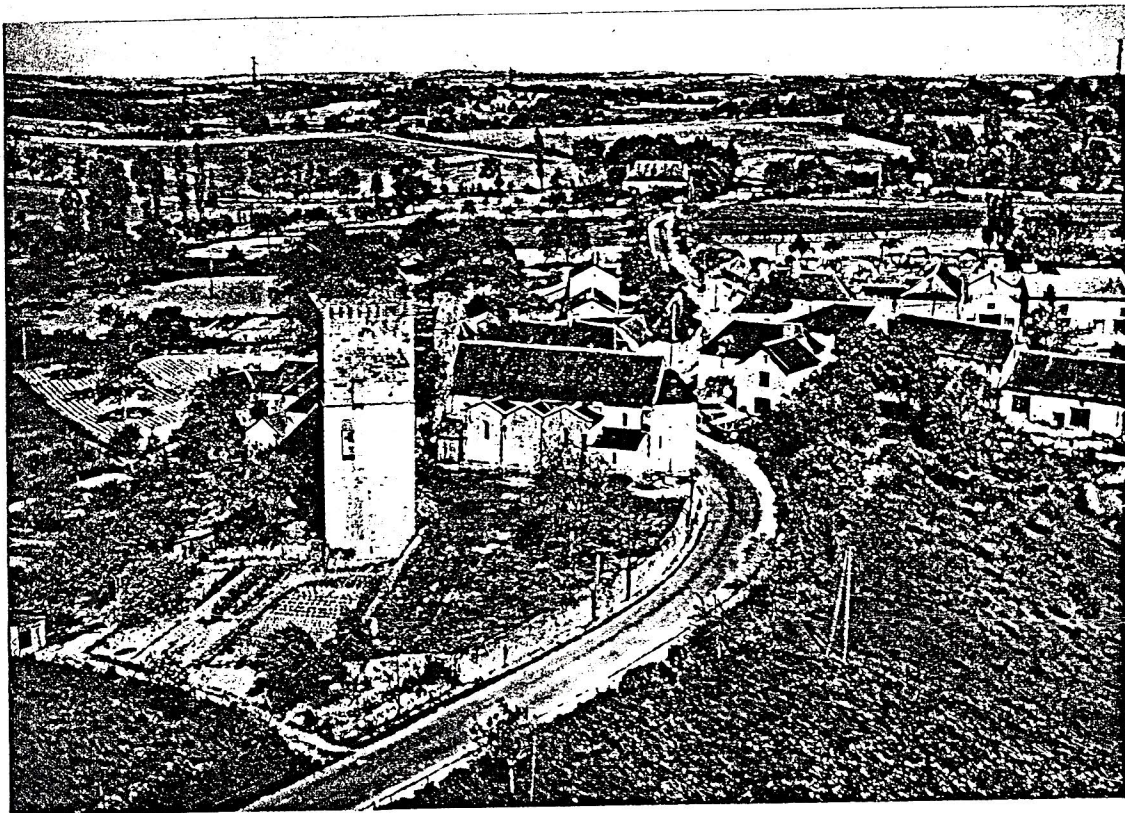


2,
L'ÉCHO DE



LA
TOUR

N°2

LE MOT

DU MAIRE...

Mes chers concitoyens,

Nous avons il y a trois ans édité un précédent journal afin de faire le point sur les actions engagées à mi-chemin de notre mandat. Aujourd'hui arrivé à son terme, nous vous présentons la note finale, tenant compte de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

Cette revue ne se veut en aucun point polémiste, elle prend note c'est tout.

En six ans, nous avons :

- Restructuré la cantine
- Refait les écoles
- Réinstallé l'éclairage public
- Refait l'assainissement et le bourg
- Organisé un service d'ordures ménagères
- Organisé la salle des fêtes
- Animé la commune, aidé les associations, relancé la fête
- Exposé à la tour
- Entretenu les chemins communaux de première nécessité et fait entretenir les départementales.
- Rénové la poste et suivi son expansion
- Augmenté les capacités budgétaires de la commune sans augmenter les impôts locaux

Tout ceci sans souci d'animosité et d'exclusion que personne ne peut nous reprocher.

Maintenant nous avons engagé des actions qu'il est indispensable de mener à bien :

- Démolition de la maison Gagnebé
 - Aménagement de la place ainsi créée
 - Construction du "gîte d'étape" et de sa cuisine nécessaire à la salle des fêtes
- .../...

- Création d'une zone artisanale et de l'installation d'une usine performante et créatrice d'emplois.

- Mesure d'accompagnement au passage éventuel de l'autoroute.

Un programme qui peut sembler ambitieux, mais qui déjà engagé et bien réel et plein d'espérance.

Comprenez bien que nous n'avons pas le choix, soit nous serons une commune dynamique à l'heure européenne, soit nous serons une commune destinée à s'éteindre.

L'on me dit que les ambitions de nos opposants se limitent à dire non à tous ce que nous proposons sans rien être capable d'imaginer en remplacement allant jusqu'à réclamer la fermeture de l'école maternelle.

Le choix sera cher, soit la place sera aux rétrogrades et Chavagnac redeviendra un bourg rural dépeuplé, soit nous assumons les perspectives de l'avenir et Chavagnac suivra la chance de son développement.

Chavagnacois, l'avenir de nos enfants peut en dépendre.

- Pensez y -

Le Maire

Serge FEUILLADE

HEURES D'OUVERTURE

MAIRIE

- Le Maire: Les samedis de 10 à 12 h.
Sur R.V. téléphone: 53 51 00 41

- Les adjoints: Les lundis de 10 à 12 h.

- Secrétariat: Les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30.
Les mardis de 13 h 30 à 14 h 30.
Les vendredis de 13 h 30 à 14 h 30.

- Comptabilité: Les jeudis de 15 à 19 h.

BIBLIOTHEQUE

- Les mardis: 16 h 30 à 17 h.
- Les samedis: 11 h 30 à 12 h.

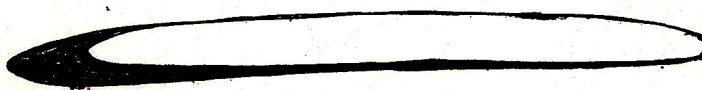
Madame PALATZI vous attend avec ses romans , policiers, historiques, bandes dessinées, livres pour enfants, livre de jardinage de gymnastique, et aussi des cassettes, classiques et variétés, histoires racontées.

Elle se propose d'être présente le mercredi après midi afin que les enfants aient le temps de choisir. A voir avec les institutrices.

4

TRAVAUX RÉALISÉS

DEPUIS 1983



- Travaux d'entretien pour la basse commune :

Au niveau des fossés, des seignées, des talus, des voix communales, ont été effectués dès le 1er budget.

- Electrification éclairage public :

Nos délégués, Emile Mazet et Roger Porte avaient particulièrement insisté, vu la déficience des lignes, pour obtenir du Syndicat d'électrification, un renforcement du bourg, de la ligne de la Poujade, la Cussol, Lombards la croix et une partie du Pouch ; ces travaux ont été pour notre commune entièrement gratuits.

- Carte communale :

Une opération groupée d'aménagement foncier se mettant en place sur le Terrassonnais, notre commune fut l'une des premières et l'une des rares à saisir l'occasion des subventions liées à l'étude.

Cette carte communale n'est en aucun cas contrainte mais un outil de travail concerté, qui permet de se dégager de la main mise de l'administration tout en protégeant les espaces agricoles et en élaborant l'urbanisme de la commune.

Nos délégués agricoles J.C. Bouthier et J.M. Salvetat ont particulièrement veillé à la conception de ce document.

- Travaux au niveau des écoles :

- Réorganisation très réussie de la cantine.
- Réfection totale du chauffage.
- Mise à disposition de la salle des fêtes en gymnase.
- Bitumage de la cour, préau et trottoir.
- Changement des portails.
- Drainage des eaux de pluies.

.../...

- Eclairage de la cour des écoles.
- Augmentation du montant des fournitures scolaires.
- Réfection totale des classes, sols, murs, et faux plafonds.
- Divers autres équipements.

- Travaux communaux :

- La remise à niveau du terrain derrière la tour pour en faire une aire d'évolution et des plein air pour les enfants des écoles.

- Réseau d'égout : réfection du plateau absorbant coté jardin de la tour.

- L'entretien régulier des bâtiments communaux et du réseau des voies vicinales.

- Murette de soutènement au Pouch au droit de la propriété Imbert.

- Exécution du contrat de pays.

- Ramassage des ordures ménagères.

La municipalité a conclu un accord avec la SIRTOM de Brive pour l'extension du ramassage des ordures ménagères à tous les villages de la commune. Le premier ramassage a eu lieu le 18 janvier et s'est passé avec la collaboration et dans l'entente de tous les habitants concernés.

- Déclassement de chemins ruraux.

A la demande des propriétaires riverains et intéressés, certains de nos chemins ruraux ne présentant plus aucune utilité pour le passage ont été déclassés.

